

Débats des Communes

PREMIÈRE SESSION SEPTIÈME PARLEMENT.

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 10 juillet 1891.

La séance est ouverte à trois heures.

PRIÈRE.

QUESTION DE PRIVILÈGE.

M. CHARLTON : Avant que les ordres du jour soient appelés, je soulève une question de privilège pour rectifier une fausse représentation publiée par un journal très respectable, sans doute, le *Mail* de Toronto, et je suis sûr que ce rapport erroné est dû à un accident ou à une méprise.

Le rapport se lit comme suit :

M. BOWELL : Cette déclaration est faite dans un but. Puis-je dire à l'honorable député qu'elle est aussi fautive que—

M. CHARLTON : Aussi fautive que l'enfer ? (Rires.)

Je ne me suis pas servi d'un tel langage, et je ne voudrais pas enlever au ministre des douanes les lauriers qui lui appartiennent.

VOIES ET MOYENS.

La chambre reprend le débat suspendu sur la motion proposée par M. Foster. " Que les résolutions adoptées en comité des voies et moyens, mardi dernier, le 23 du courant, soient lues une deuxième fois," et sur la motion en amendement proposée par sir Richard Cartwright.

M. MACDONALD (Huron) : M. l'Orateur, en me levant pour adresser la parole à cette chambre sur un sujet qui a absorbé son attention depuis quelques jours, je crois devoir réclamer l'indulgence des membres des deux partis. Des questions qui intéressent particulièrement le pays et sur lesquelles les deux partis dans cette chambre ne sont pas du même avis, ont été l'objet d'un débat approfondi. Nous nous sommes trouvés probablement dans des milieux différents, dans des circonstances opposées, et, puisque les membres de chaque parti s'efforcent de faire ce qu'ils croient être dans l'intérêt du pays sans pouvoir s'entendre, il importe, par conséquent,

qu'il y ait un débat approfondi sur toutes les questions importantes qui se présentent.

Nous avons entendu, depuis quelques jours, plusieurs discours éloquentes de la part de membres de la droite, en faveur de la politique financière du gouvernement, et particulièrement en faveur de la politique fiscale de ce dernier. Les membres de la gauche, au contraire, s'opposent et à la politique financière et à la politique fiscale du gouvernement, étant convaincus que ces deux politiques sont contraires aux meilleurs intérêts du pays. Nous croyons que l'administration financière du présent gouvernement n'a pas été favorable aux intérêts du pays.

L'honorable député de L'Islet (M. Desjardins) nous disait, hier, que la politique du gouvernement méritait l'adhésion du pays, et que les conservateurs peuvent se glorifier de cette politique, s'ils la comparent à la politique financière du gouvernement libéral dont le chef était l'honorable député de York (M. Mackenzie).

L'honorable député de L'Islet a fait remarquer que, durant l'administration libérale, il y a eu une série de déficits, et il a montré, au moyen des comptes publics que, durant quatre années sur les cinq années du régime libéral, les déficits accumulés se sont montés à pas moins de \$6,500,000. Puis il a ajouté que durant cette période, la taxation du pays n'a pas diminué. Si l'honorable député veut ouvrir les comptes publics à la page 30, chiffres romains, il constatera qu'il s'est trompé, et je suis étonné qu'il n'ait pas remarqué que la taxation du pays, durant les quatre années qui se sont soldées par des déficits, a diminué.

L'honorable député nous a dit que, durant les années 1874-5, 1875-6, 1876-7, 1877-8 et 1878-9, les déficits se sont montés à \$6,500,000, tandis que la taxation est restée la même qu'auparavant. La taxation, durant la première année d'administration libérale, a été de \$20,644,878, et la taxation moyenne des autres quatre années, qui se sont terminées par des déficits, n'a été que de \$18,159,000, ou plus de \$2,500,000 de moins que durant la première année de l'administration libérale.